

BLOIS, le 31 JUILLET 2017

## AUDIENCE AVEC MADAME LA MINISTRE

Suite à la demande formulée par notre organisation, une audience nous était accordée par Madame GOURAULT Jacqueline, Ministre auprès du Ministre de l'intérieur.

Cette audience s'est tenue à La Chaussée St Victor 41 à partir de 11h00, Madame la Ministre était accompagnée de Monsieur TIRELOQUE Philippe, Inspecteur Général de la Police Nationale, conseiller police au Cabinet du Ministre.

Notre délégation était composée de Monsieur Thierry PAIN, secrétaire national délégué pour la région Centre Val de Loire et de Stéphane CHIMOT, secrétaire départemental 41.

Après un tour de table de présentation, nous avons abordé les points suivants :

### FERMETURE DE LA BMU DE BLOIS

Madame La Ministre nous confirme la fermeture de la BMU de Blois, elle avait également par le passé déjà été alertée de la situation fragile de cette entité dans le département, aujourd'hui la décision a été prise et malheureusement aucun retour en arrière n'est possible.

Monsieur TIRELOQUE Philippe nous informe que cette fermeture fait partie d'une restructuration dans le domaine de ces unités sur le territoire national, le policier restant devrait rejoindre le service demandé et sera accompagné comme cela se doit dans le cadre d'une fermeture de service.

Indiquons une nouvelle fois à Madame la Ministre que nous déplorons la disparition de cette unité dans notre département ayant toute sa place en matière de lutte contre l'insécurité routière, une priorité et un enjeu pour notre ministère.

L'avenir nous dira si cette fermeture a été opportune.

Dans le même temps demandons à Madame la Ministre si d'autres restructurations seraient à l'étude au sein du département avec à savoir le maintien du commissariat de police de Vendôme.

Madame la Ministre nous confirme qu'aucune autre fermeture n'est envisagée dans le Loir et Cher et que le commissariat de police de Vendôme avait toute sa légitimité dans cette partie du département.

## RENFORT D'EFFECTIFS

### SUR LES CSP DE BLOIS ET VENDOME

Dans un premier temps, nous avons souhaité évoquer la difficulté des agents à travailler dans de bonnes conditions, qu'il s'agisse d'agent d'Investigation ou de voie publique. Après différentes réformes subies ces 15 dernières années, des contraintes supplémentaires ont pesé sur le traitement de la « forme » et sur les épaules des procéduriers, qu'ils soient OPJ ou bien APJ et en parallèle le nombre de dossier à traiter par ces derniers ne fait qu'augmenter. Les unités de Voie publique ont aussi vu leur charge de travail augmenter avec en parallèle une diminution d'agent.

#### **« DES RENFORTS NECESSAIRES »**

En ce qui concerne les adjoints de sécurité, soumettons la possibilité de voir augmenter l'effectif cible départemental de 21 à 27, ce qui permettrait de combler les départements afin d'avoir une marge de manœuvre beaucoup plus importante notamment dans le cadre des derniers recrutements massifs opérés dans la police nationale.

En second point évoquons la réforme des cycles horaires mise en place dans notre département, soulignons les difficultés rencontrées actuellement par les policiers blésois et vendômois avec le 4/2 inversé et le 4/2 parisien et ce depuis le 01 janvier 2017.

Précisons alors que la majorité des policiers concernés souhaiterait le cycle dit du vendredi « fort » et afin de mettre en place ce cycle pour les deux circonscriptions, il a été demandé à Madame La Ministre l'apport de 08 effectifs supplémentaires à Blois et 04 à Vendôme.

Cet apport de 08 policiers à Blois permettrait de mettre un véritable projet sur la table pour les policiers des UIAAP et de plus la création de la BAC jour pourrait également voir le jour avec un effectif suffisant.

Rappelons également le but de cette réforme engagée par notre institution à savoir permettre aux policiers de retrouver une vie sociale plus épanouie, de faire diminuer le taux de suicide dans notre institution et de se conformer à la directive européenne de 2003 qui impose 11 heures de repos entre deux vacations de travail.

Indiquons également que cette réforme a fait ses preuves dans un bon nombre de départements et qu'il serait fort dommageable que le Loir et Cher ne suive pas le mouvement dans l'intérêt général de tous.

Concernant nos propositions dans le cadre de la réforme des cycles horaires Madame La Ministre ainsi que son conseiller ont pris bonne note de nos arguments, l'amélioration de la vie sociale des policiers devra passer par l'adaptation d'un nouveau cycle de travail tout en gardant l'opérationnalité des unités concernées.

Il a également été demandé la création d'un poste d'ASPTS sur la circonscription de Vendôme pour répondre aux exigences en matière de lutte contre les cambriolages, vol de véhicule, dégradations et des signalisations. Précisons qu'actuellement cette fonction est confiée à un effectif de la BSU qui gère cette spécificité en plus de son travail judiciaire.

Monsieur TIRELOQUE Philippe, approuve cette proposition et pense qu'elle est indispensable pour générer des résultats dans les services.

Enfin nous avons sollicité Madame la Ministre afin d'obtenir un poste d'adjoint administratif sur la CSP de Vendôme, en effet un départ à la retraite est survenue il y a 02 ans et aucun remplacement n'a été pourvu à ce jour. Cette ouverture de poste permettrait de palier à un manque au niveau de l'accueil du public, mission prioritaire dans le fonctionnement d'un service de police.

Nous avons également attiré l'attention sur la baisse du budget de fonctionnement de la DDSP 41 en rappelant 03 chiffres :

BUDGET 2013(avec Romorantin ): 559410 euros,

BUDGET 2014 : 396890 euros,

BUDGET 2017 : 315964 euros.

Soit une perte d'environ 81000 euros sur 04 ans sur la période de 2014 à 2017.

## « UNE SITUATION INNACCEPTABLE SUR TOURS ET JOUE LES TOURS »

**« Thierry PAIN, secrétaire National Délégué pour la région Centre Val de Loire a souhaité revenir sur les réformes horaires qui pourraient se mettre en place sur la région et tient vivement à dénoncer ce qui se passe actuellement sur la CSP de TOURS où les agents, les syndicats représentatifs, la Direction Départementale de la Sécurité Publique et la préfecture ont avalisé une réforme horaire pour les unités de Tours et de Joué les Tours et que « parce que le commandant JADOT de la DCSP l'a décidé », rien ne peut se faire !**

**Cette situation est inacceptable et notre organisation tenait à le préciser à Madame Le Ministre. Un dossier revendicatif quant à cette réforme lui a été remis afin que cette situation qui n'a que trop duré, évolue positivement. »**

L'entretien s'est achevé à 12h20, nous avons remercié Madame la Ministre de l'intérêt porté à cette audience, un dialogue sincère et sans « langue de bois » a été apprécié.

UNITÉ SGP POLICE FO reste et restera attentif sur l'évolution des demandes formulées lors de cette audience et ce, dans l'intérêt général.

Trois dossiers dont le « livre blanc UNITE SGP POLICE » élaboré par notre organisation ont été remis à madame la Ministre.

LA DÉLÉGATION  
UNITÉ SGP POLICE FO

On ne lâche rien !